

D'un autre côté, je doute fort que les tarifs excessifs imposés par le Gouvernement pour protéger les industries secondaires aient eu les résultats désirés, et cela provient précisément de ce que la moitié de la population canadienne se livre aux industries primaires. Si on appauvrit cette partie de la population, il n'y aura plus de pouvoir d'achat pour les produits des industries secondaires. On pourra fort bien me dire que le niveau des prix s'est légèrement élevé, mais cela n'a pas été suffisant pour améliorer le sort des chômeurs ou la situation du commerce en général dans le pays.

Je lis de temps à autre des communiqués de la division de la statistique du ministère du Commerce nous annonçant que la situation économique du Canada s'améliore sensiblement. D'après moi, le plan du Gouvernement pour assurer la hausse des prix et la reprise économique du pays a été un fiasco lamentable. Il est vrai que nous avons vendu de grandes quantités de bois l'an dernier, grâce aux accords impériaux, mais les ventes ont eu lieu à des prix qui ne donnaient aucun bénéfice aux producteurs; au contraire, leurs pertes ont été considérables. Il est à espérer que le bois abattu et préparé cet été dans les conditions nouvelles au point de vue des salaires et du coût de la fabrication pourra être mieux vendu que les anciens stocks qu'il a fallu écouler au rabais à cause de la dépression.

Il est inutile d'entreprendre la description de la situation agricole. Un excédent de plus de 200,000,000 de boisseaux de blé est le nuage sombre qui plane sur les marchés du monde. Quel que soit le bureau d'organisation du marché que le ministre voudra bien établir, il n'y aura pas d'augmentation des prix du blé tant que l'on n'aura pu écouler cet excédent. Je serais porté à dire comme l'honorable député qui vient de reprendre son siège (M. Ilsley) que la tentative de contrôle des prix faite par certains organismes au Canada a peut-être été le point de départ de nos difficultés. Dans une certaine mesure, le Gouvernement récolte ce qu'il a semé. Dès 1929, nous avons reçu de la Grande-Bretagne des rapports alarmants à ce sujet. Nous étions inévitablement appelés à perdre des marchés que nous avions autrefois pour ce produit; mais je n'entrerai pas dans plus de détails sur ce point. Il n'y a aucun doute que le Gouvernement a fait un effort louable pour empêcher la cessation totale de la vente de notre blé, mais en même temps il essayait de maintenir les prix domestiques au-dessus des prix courants dans le monde et c'est ce qui a causé l'accumulation d'excédents d'année en année. Je n'admets pas qu'il nous soit impos-

sible de vendre du blé ou même d'augmenter le chiffre de nos ventes. Mais nous ne pourrions sûrement pas en vendre si nous ne voulons pas accepter de marchandises en retour. J'ai été stupéfait de recevoir aujourd'hui une communication de certains de mes amis de l'Ouest qui sont obligés d'importer des marchandises. Quand j'ai lu les détails des droits de douane, de la taxe de vente et d'accise, qui dépassent la moitié du prix d'achat, j'ai compris qu'ils ne pourraient plus rien acheter à l'étranger. Chaque fois que des Canadiens refusent ainsi d'acheter des produits étrangers, nos occasions de vendre nos produits se trouvent diminuées d'autant. Si nous ne voulons pas acheter, nous ne pouvons pas vendre. On nous a répété souvent dans cette Chambre que les pays étrangers refusent d'acheter notre grain, mais si le ministre du Commerce (M. Stevens) qui est un habile commerçant, avait le pouvoir de dire que le Canada est disposé à acheter les marchandises fabriquées par les anciens acheteurs de notre blé, nous pourrions faire un chiffre d'affaires très important pour les producteurs de blé et les cultivateurs de l'Ouest canadien. J'en suis convaincu, en dépit du fait que les pays européens produisent aujourd'hui plus de blé que jamais auparavant. C'est vrai, mais ils achètent notre blé pour le mélanger au leur, tandis qu'ils vendent celui de qualité inférieure et je suis convaincu qu'ils seraient encore disposés à traiter avec nous sur une base juste et équitable. Mais nous ne pouvons l'espérer si nous continuons d'imposer les droits d'importations établis par le Gouvernement actuel.

Je sais quelles précautions le Gouvernement a prises pour arrêter les importations, même des pays de l'Empire. C'est un fait déplorable. Le marché anglais est le seul qui reste aux producteurs de l'Ouest, mais il nous échappe davantage de jour en jour. Qu'est-ce qu'un bureau d'organisation du marché pourra bien faire pour promouvoir la vente de nos produits en Angleterre s'il doit lutter contre la conviction, qui existe indubitablement, que le Canada ignore l'équité quand il s'agit d'imposer des droits sur les importations de produits anglais? L'imposition de tels droits est de nature à nuire à notre commerce dans l'Empire et naturellement, les autres nations réserveront leurs commandes pour les pays qui veulent bien commercer avec eux.

Cependant, tant pour notre commerce d'exportation que pour le marché domestique, je suis convaincu qu'un bureau d'organisation du marché bien constitué serait utile à l'écoulement de nos produits naturels. Je suis entièrement d'accord avec ce que le ministre de l'Agriculture a dit ce soir au sujet de l'écart